

ACCUEIL DE LOISIRS LOUIS BONNIOL

Le centre de loisirs municipal Louis Bonniol accueille les enfants Millavois dans un cadre privilégié et sociabilisant qui favorise le vivre ensemble. Depuis l'année 2023, il a été labellisé Ecocentre de Loisirs.


Contenu mis à jour le 25.03.25

C'est un grand bol d'oxygène et de nature qui attend les enfants : **une aire de jeux, un terrain de sports, un espace aquatique avec pataugeoire et jeux d'eau**. Le centre bénéficie aussi du voisinage de la ferme pédagogique de Prignolles avec laquelle des activités sont organisées.

L'équipe d'animation privilégie les jeux de coopération, les activités de plein air et les activités créatives : jardin musical, initiation aux arts plastiques, sculptures végétales... Des activités physiques, du kayak à la capoeira en passant par le cirque et le mime.



Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans jusqu'à 8 ans. Ils sont divisés en trois groupes d'âges sur la structure : un groupe de 3 à 4 ans ; un groupe d'enfants de 5 ans ; un groupe de 6 à 8 ans.

- > Les enfants porteurs d'un handicap, ayant des besoins spécifiques ou un [PAI*](#)  sont les bienvenus. Le centre de loisirs dispose d'un ascenseur et d'accès PMR.

L'accueil estival

En été les enfants âgés de 3 à 4 ans révolus (jusqu'à la date d'anniversaire des 5 ans) sont accueillis à l'école Albert Séguier - Le Crès, avenue Charles de Gaulle aux horaires habituels.



L'accueil des enfants

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires (Hiver, Printemps, Eté, Automne, Noël) et tous les mercredis en périscolaire de 7h30 à 18h30.

✓ S'inscrire



Possibilité de réserver en demi-journée, demi-journée avec repas ou journée complète selon le programme d'activités. Il est recommandé de réserver 3 semaines à l'avance pour les petites vacances et 1 mois à l'avance pour les vacances d'été.

> À l'accueil de la Mairie

Les horaires d'ouverture sont du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les réservations sont à effectuer, dernier délai, avant le jeudi 16h30, pour la semaine suivante. Le paiement par carte bancaire est accepté.

> Par correspondance

Envoi d'un courrier mentionnant : les noms et prénoms de l'enfant, l'école et la classe fréquentées ainsi que les dates et jours souhaités.

Pour la prise en compte de la réservation, il est nécessaire de joindre impérativement, à ce courrier, un chèque correspondant au montant des réservations et libellé à l'ordre de la « Régie Guichet Familles ».

La boîte aux lettres de la Mairie est à la disposition des familles, pour déposer le courrier de réservation (préciser sur l'enveloppe, le service destinataire : « Guichet Unique – Restauration scolaire »).

Le courrier avec le règlement devra parvenir en Mairie, le mercredi minuit au plus tard pour la semaine suivante.

> En ligne

Pour faire des réservations avec le paiement en ligne il faut créer un compte sur l'Espace Citoyen. Lors de la première inscription il est nécessaire de contacter le service éducation au 05.65.59.50.74. Un code de connexion et un mot de passe sera remis à chaque famille.

Lors des réservations en ligne, c'est le paiement par carte bancaire qui valide l'inscription.

Le paiement doit être effectué avant le mercredi minuit au plus tard pour la semaine suivante

- > **Si vous avez recréé un compte alors qu'un compte existait déjà** vous pouvez supprimer votre compte doublon vous-même. Pour être sûr de supprimer le bon, n'hésitez pas à contacter le service éducation.



✓ Les tarifs

Les tarifs du centre de loisirs Louis Bonniol sont dégressifs en fonction du quotient familial et du deuxième enfant.

[Télécharger la grille des tarifs](#)

MENU DU CENTRE DE LOISIRS

Pour consulter le menu des centres de loisirs merci de sélectionner l'établissement et les convives ci-dessous :



VILLE DE MILLAU
17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00